

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE

Code ISIN : FR0010152967 Part I (C) / Code ISIN : FR0011451095 Part I (D)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une surperformance à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis. La durée minimale de placement recommandée est de cinq ans. L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.
 - La politique d'investissement de cet OPCVM conforme aux normes européennes est basée sur une stratégie de gestion active, le gérant ayant une complète liberté de manoeuvre par rapport à l'indice de référence. Il n'est pas, de ce fait, lié par les évolutions qui pourraient intervenir dans la composition de l'indice MSCI EUROPE. Le gérant sélectionne les actions émises par des sociétés des secteurs de l'alimentaire, de la distribution, de la restauration et des produits pour la personne et pour la maison (Home and Personal Product). Ces secteurs d'activité constituent sur le long terme des univers de placements de type défensif, c'est-à-dire peu sensibles aux variations de la conjoncture économique, avec une volatilité inférieure aux indices boursiers généralistes européens (la volatilité mesurant l'importance des variations de cours à la hausse comme à la baisse sur une période donnée). Cette sélection repose sur une analyse des caractéristiques propres à chaque société, au travers de ses perspectives d'activité et de profitabilité, ainsi que sur ses caractéristiques bilancielle.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est investi à hauteur de 75% au minimum en actions émises par des sociétés de l'Union européenne sans contrainte de taille minimum de capitalisation. L'OPCVM peut investir jusqu'à 50% de son actif net dans les valeurs de petite et moyenne capitalisation en tenant compte de la liquidité de marchés de ces valeurs. Le portefeuille de l'OPCVM peut être exposé en titres dont la devise n'est pas l'euro (livre sterling, au dollar américain et au franc suisse). L'OPCVM peut détenir des titres de créances (obligations et instruments monétaires) d'émetteurs privés ou d'Etat de l'Union européenne d'une durée inférieure à 1 an dans la limite de 25% de l'actif.
 - L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
 - Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 15h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

L'indicateur de risque reflète l'exposition thématique de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé.

Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,12%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

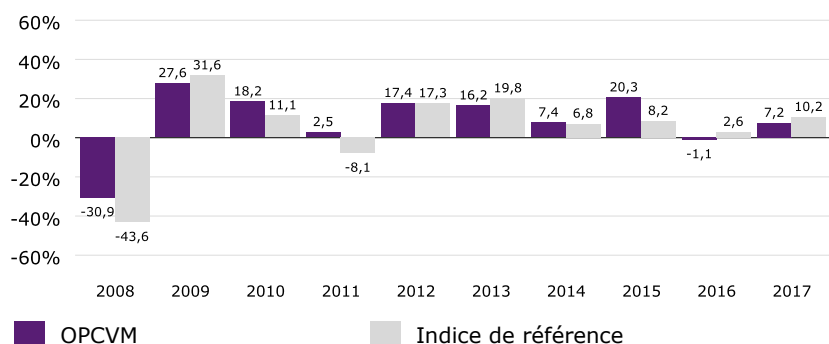
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM** : 1985.
- **Année de création de la part I (C)** : 2005.
- **Année de création de la part I (D)** : 2013.
- **Devise** : Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.